

DEC181775DR01

Décision portant nomination de Mme Marie-Josée MANGIN aux fonctions d'assistante de prévention partagée au sein des unités mixtes

- UMR8230 intitulée Centre Jean Pépin
- UMR8584 intitulée Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes (LEM)

LES DIRECTEURS,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142117DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'UMR8230, intitulée Centre Jean Pépin et nommant M. Pierre CAYE en qualité de directeur ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'UMR8584, intitulée Laboratoire d'études sur les monothéismes, et nommant M. Sylvio Hermann DE FRANCESCHI en qualité de directeur ;

Vu l'avis des deux conseils d'unité¹ en date du 21 et 23 juin 2016 ;

Considérant que **Mme Marie-Josée MANGIN** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par les délégations CNRS d'Ile-de-France du 3 au 5 mars, puis du 30 mars au 1^{er} avril 2009,

Considérant que les deux unités sont localisées dans le même bâtiment.

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Marie-Josée MANGIN**, TCE, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention partagée au sein des unités mixtes

- UMR8230 intitulée Centre Jean Pépin
 - UMR8584 intitulée Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes (LEM)
- à compter du 22 juin 2016.

Mme Marie-Josée MANGIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention partagée, **Mme Marie-Josée MANGIN** est placée sous l'autorité du directeur de l'UMR8230.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le 30 mars 2018

Le directeur de l'UMR8230
Pierre CAYE

Le directeur de l'UMR8584
Sylvio Hermann DE FRANCESCHI

Pierre CAYE

P. Caye

Visa de Clarisse LEFORT DAVID, déléguée régionale CNRS Paris-Villejuif

Visa de Marc MEZARD, directeur de l'ENS Paris



Visa de Hubert BOST, président de l'École Pratique des Hautes Études

H. Bost



Visa de Alain TALLON, Doyen de la faculté des Lettres Sorbonne Université